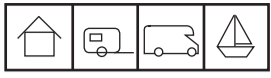


1. Bienvenue

Merci d'avoir acheté ce détecteur de monoxyde de carbone (CO).



Les symboles ci-dessus indiquent que ce détecteur convient pour une utilisation dans les lieux d'habitation (notamment les mobiles homes), les caravanes, les camping-cars et les bateaux.

Ce manuel contient des informations de sécurité importantes à prendre en compte pendant l'installation et l'utilisation du détecteur. Lisez attentivement ce manuel et conservez-le en lieu sûr pour pouvoir vous y reporter ultérieurement.

Avertissements

L'installation d'un détecteur de monoxyde de carbone ne saurait dispenser d'installer, d'utiliser et d'entretenir correctement les appareils à combustion, dans le respect des normes de ventilation et d'évacuation.

Ce détecteur de CO est conçu pour protéger les individus des effets aigus d'une exposition au monoxyde de carbone. Il ne protège pas les personnes présentant des affections spécifiques. En cas de doute, consultez votre médecin.

Les longues expositions à de faibles concentrations de CO (> 10 ppm (parties par million)) peuvent entraîner des effets chroniques. En cas de doute, consultez votre médecin.

1

2. Description



XC70

XC100

XC100D

Honeywell propose trois versions de détecteurs de CO alimentés par batterie, chacune avec une interface utilisateur et une durée de vie différentes :

Le modèle de base **XC70** est doté de voyants lumineux pour indiquer l'état de l'appareil. Il est garanti 7 ans.

Les modèles **XC100** et **XC100D** affichent en grand les messages d'alarme. Ils sont garantis 10 ans.

Le modèle **XC100D** est équipé d'un écran à cristaux liquides qui affiche des informations complémentaires sur la hausse de concentration en CO et les pics de CO enregistrés.

En outre, toutes les versions sont équipées d'une alarme sonore et d'un bouton **TEST/SILENCE**.

Tous les détecteurs Honeywell X-Series peuvent être connectés en réseau sans fil à l'aide d'un module sans fil. Ainsi, lorsque l'alarme de l'un des détecteurs d'incendie ou de monoxyde de carbone X-Series se déclenche, tous les appareils du réseau signalent le danger. Cette fonction est particulièrement utile dans les grandes habitations à plusieurs étages. Le présent manuel contient quelques informations relatives au module sans fil.

2

3. À propos du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz invisible et inodore hautement toxique. Il est produit par la combustion incomplète de combustibles comme le bois, le charbon de bois, le charbon, le mazout domestique, la paraffine, le pétrole, le gaz naturel, le propane, le butane, etc. et par la fumée de cigarette. Une concentration de CO dangereuse peut se produire si un appareil est défectueux ou mal entretenu, si une conduite d'évacuation est obstruée ou si une pièce est insuffisamment ventilée.

L'empoisonnement par inhalation de CO dépend de la concentration (en parties par million, ppm) et de la durée d'exposition.

Concentration	Signes et symptômes
~ 100 ppm	Légers maux de tête, rougissement du visage (exposition indéfinie)
200 – 300 ppm	Maux de tête (5 à 6 heures d'exposition)
400 – 600 ppm	Maux de tête aigus, sensation de faiblesse, étourdissements, nausées, vomissements (4 à 5 heures d'exposition)
1,100 – 1,500 ppm	Accélération du rythme cardiaque et de la respiration, syncope (évanouissement), coma, crises épileptiques intermittentes (4 à 5 heures d'exposition)
5,000 – 10,000 ppm	Faible rythme cardiaque, respiration difficile / défaillance respiratoire, décès (1 à 2 minutes d'exposition)

Source : Health Protection Agency Compendium of Chemical Hazards, Carbon Monoxide, Version 3, 2011

3

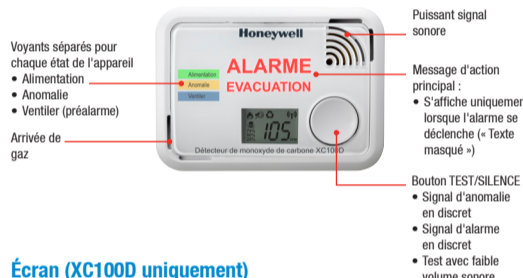
4

4. Fonctionnement du détecteur de CO

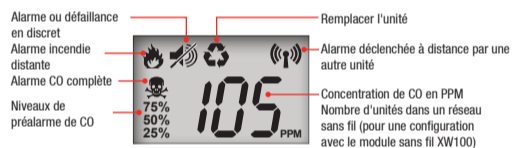
XC70



XC100 / XC100D



Écran (XC100D uniquement)



5

Toutes les alarmes disposent de quatre voyants d'état, d'une alarme sonore et d'un bouton **TEST/SILENCE**.

Le voyant vert **ALIMENTATION** indique que l'appareil est sous tension et qu'il fonctionne normalement.

Le voyant rouge **ALARME** indique que l'appareil a détecté une concentration en CO dangereuse.

Le voyant bleu **VENTILER** indique de manière préventive une concentration en CO potentiellement dangereuse.

Le voyant jaune **ANOMALIE** indique que l'appareil ne fonctionne pas correctement.

Le bouton **TEST/SILENCE** permet de tester l'appareil ou de couper le signal sonore d'alarme ou d'anomalie.

Fonctionnement normal

Le voyant vert **ALIMENTATION** clignote une fois par minute pour indiquer que l'alarme est en fonctionnement. L'écran du XC100D sera vide.

Alarme

Si une concentration en CO dangereuse est détectée, un voyant/message d'**ALARME** rouge clignote et le signal sonore retentit en continu. Le **XC100D** affiche le niveau de CO actuel avec une tête de mort.

Si l'appareil est à l'état **ALARME** et que le gaz se dissipe, il passe en mode Mémoire d'alarme. Appuyez sur le bouton **TEST/SILENCE** pour revenir au fonctionnement normal.

6

Si votre détecteur est à l'état d'ALARME, restez calme et effectuez les actions suivantes dans l'ordre indiqué :

- Ouvrez toutes les portes et fenêtres pour faciliter la ventilation.
- Arrêtez d'utiliser les appareils brûleurs de combustible et éteignez-les si possible.
- Si l'alarme ne s'éteint pas, évacuez les locaux. Laissez les portes et fenêtres ouvertes. Ne rentrez à nouveau dans le bâtiment qu'une fois l'alarme éteinte.
- Contactez un médecin si une personne montre des symptômes d'intoxication au monoxyde de carbone (maux de tête, nausées) en indiquant que l'inhalation de gaz peut en être la cause.
- Téléphonez au fournisseur de gaz ou de combustible via le numéro d'urgence afin d'identifier la source de monoxyde de carbone et de procéder à la réparation.
- Ne réutilisez pas les appareils à combustion tant qu'ils n'ont pas été contrôlés et agréés par une personne compétente, conformément à la législation en vigueur.

Remarque : Il se peut que le monoxyde de carbone ne provienne pas d'appareils à combustible. Par exemple, fumée de cigarette en grande quantité, gaz de ville ou fumée d'un feu couvant.

7

Si l'appareil est à l'état d'**ALARME**, l'alarme sonore peut être mise en sourdine pendant 5 minutes en appuyant sur le bouton **TEST/SILENCE** (le voyant rouge continue de clignoter et l'écran affiche le symbole de sourdine). Si la concentration de gaz est encore dangereuse au bout de 5 minutes, l'alarme sonore s'enclenche à nouveau.

Remarque : La fonction SILENCE fonctionne uniquement si le relevé de gaz est inférieur à 350 ppm et ne peut être activée qu'une seule fois.

Mémoire d'alarme

Le monoxyde de carbone ne laisse aucune trace détectable. Si une alarme se déclenche en votre absence, la fonction de mémoire maintient le clignotement du voyant rouge, qui s'éteindra au bout de 7 jours ou sur pression du bouton.

Lorsque vous appuyez sur le bouton, le **XC100D** affiche également pendant 10 secondes le pic de concentration enregistré.

Enregistreur d'événements

Les détecteurs de CO Honeywell enregistrent l'historique des événements, qui peut être téléchargé par des techniciens. Ils peuvent ainsi analyser de façon approfondie les événements relatifs au monoxyde de carbone : informations détaillées sur la concentration au cours des 7 derniers jours, pics hebdomadaires sur toute la durée de fonctionnement. Les dates des événements d'alarme sont enregistrées.

8

4. Fonctionnement du détecteur de CO – suite							
État	Indicateurs lumineux et sonores					Écran (XC100D)	Explication
	Alarme (rouge)	Alimentation (vert)	Anomalie (jaune)	Ventiler (bleu)	Signal sonore		
FUNCTIONNEMENT NORMAL	○	●	○	○	🔊		Fonctionnement normal Pas de gaz présent
	1 clignotement par minute						
ALARME	●	○	○	○	🔊*	105 ppm	Concentration en CO dangereuse détectée
	4 courts signaux aigus et clignotements continus Au bout de 60 minutes, la séquence d'alarme est répétée toutes les 30 secondes.						
ALARME CO OU INCENDIE À DISTANCE***	○	○	○	○	🔊	🔥	Concentration dangereuse de CO détectée par un autre détecteur de monoxyde de carbone en réseau.
	DÉTECTEUR DE CO : 4 courts signaux aigus en continu						Incendie détecté par une alarme incendie en réseau.
MÉMOIRE D'ALARME	●	○	○	○	🔊	CO	Concentration en CO dangereuse détectée en l'absence de l'utilisateur. Actuellement, aucune concentration de CO dangereuse n'est détectée.
	1 court signal aigu et un clignotement par minute.						
PRÉALARME**	○	○	○	●	🔊*	75% 50% 25%	Le CO s'accumule en concentration dangereuse. Si la concentration en CO se maintient, le détecteur déclenchera une alarme complète.
	1, 2 ou 3 courts signaux aigus et clignotements toutes les 30 secondes. Le nombre de signaux augmente si le niveau de CO se maintient dans le temps.						
ANOMALIE	○	○	●	○	🔊*	🔧	L'appareil arrive en fin de vie et doit être remplacé.
	1 court signal aigu et un clignotement par minute.						
ANOMALIE***	○	○	●	○	🔊*	🔧	Le module sans fil ne fonctionne pas correctement. Pour plus de détails, consultez le manuel du module sans fil.
	3 courts signaux aigus et clignotements par minute.						

*sauf si l'appareil est mis en sourdine via le bouton TEST/SILENCE

**seulement si activé lors de la première mise sous tension

***uniquement applicable si un module complémentaire de réseau sans fil est installé

13

14

Consignes d'installation et d'utilisation

Honeywell



Contactez-nous

www.homesafety.honeywell.com
www.honeywellanalytics.com
www.honeywell.com

Service client en France :
Honeywell
Environmental Controls
ZI de Borly
72, chemin de la Noue
74380 Cranves Sales
www.honeywell-confort.com

Pour le compte et au nom de Life Safety Distribution AG, Javastrasse 2, 8604 Hegnau, Suisse, par son mandataire Honeywell Inc.

Honeywell

Remarque :
Toutes les dispositions ont été prises pour garantir l'exactitude du présent document. Cependant, nous déclinons toute responsabilité en cas d'erreur ou d'omission. Les données et la législation sont susceptibles d'être modifiées. Aussi, nous vous conseillons vivement de vous procurer les dernières réglementations, normes et directives. Document non contractuel.

156-4127-000
MAN0936_Edition 2_04/14_FR
© 2014 Honeywell Analytics

4. Fonctionnement du détecteur de CO – suite

Ventiler - Préalarme

Les concentrations en CO dangereuses peuvent être causées par des appareils défectueux, qui produisent de plus en plus de monoxyde de carbone au fil du temps. Les préalarmes signalent ces défaillances de façon préventive, même si les seuils d'alarme ne sont pas atteints. Si elles se déclenchent fréquemment, il est recommandé de contacter un technicien pour procéder à des recherches approfondies. La préalarme se déclenche lorsque les valeurs mesurées atteignent 25 % du seuil (en durée et en concentration). Par exemple, si la concentration en CO est de 50 ppm, la préalarme se déclenche au bout de 15 à 23 minutes, contre 50 à 90 minutes pour l'alarme complète.

Par défaut, cette fonction est désactivée car elle n'est pas obligatoire pour prévenir de concentrations dangereuses en monoxyde de carbone. La section d'installation indique comment activer cette fonction. La préalarme vise à aider les utilisateurs avisés à détecter précocement les appareils défectueux.

Si la fonction de préalarme est activée et que du monoxyde de carbone est détecté, le voyant bleu Ventiler se met à clignoter avec un court signal aigu 1, 2 ou 3 fois toutes les 30 secondes, respectivement pour des valeurs correspondant à 25 %, 50 % et 75 % du seuil. Le **XC100D** indique également le pourcentage du seuil d'alarme et la concentration en CO actuelle. L'alarme sonore peut être mise en sourdine sur pression du bouton **TEST/SILENCE** (le symbole correspondant s'affiche).

15



Détecteurs de CO sur batterie X-Series
XC70
XC100
XC100D

Anomalie – appareil en fin de vie

Lorsque l'appareil est à l'état **ANOMALIE**, le voyant **JAUNE** clignote toutes les minutes avec un court signal aigu. Le détecteur de CO ne doit plus être utilisé et doit être remplacé (exception : anomalie du module sans fil, signalée par un triple signal aigu. Dans ce cas, consultez le manuel du module sans fil pour plus d'informations). Pour mettre en sourdine les courts signaux aigus pendant 24 heures, appuyez sur le bouton **TEST/SILENCE**. Cette période de 24 heures peut être renouvelée en appuyant deux fois sur le bouton **TEST/SILENCE** (le XC100D affiche le symbole correspondant).

Remarque : Le signal d'anomalie est causé par une batterie faible, une défaillance électronique ou la fin de vie du capteur de CO. Le signal de fin de vie est déclenché par l'horloge interne. Il est émis 10 ans (modèles XC100 et XC100D) ou 7 ans (modèle XC70) après une période de 10 ans ou période de 7 ans.

Une date de péremption est également imprimée sur le côté de l'appareil, afin d'anticiper le remplacement avant l'émission de ce signal. Ce délai inclut une durée de stockage de 6 mois. La date de remplacement ne doit donc pas être dépassée. Le signal de fin de vie peut se déclencher avant ce délai.

16

4. Fonctionnement du détecteur de CO – suite

Mode de surveillance de niveau inférieur



Normalement, le détecteur de CO déclenche une alarme pour des concentrations supérieures à 43 ppm sur un délai prolongé. L'appareil peut être réglé sur un mode de surveillance de niveau inférieur pour être utilisé comme appareil de mesure. Une fois ce mode activé, le détecteur signale immédiatement toute concentration de CO supérieure à 10 ppm.

Pour activer le mode de surveillance de niveau inférieur, appuyez et maintenez le bouton de test enfoncé pendant 18 secondes (pendant ce temps, les tests à faible volume et plein volume sonore seront actifs). Au bout de 18 secondes, le voyant vert et le voyant bleu clignotent et un court signal sonore aigu est émis. Vous pouvez alors relâcher le bouton. Le mode de surveillance de niveau inférieur est alors actif pendant 60 minutes, comme l'indique le voyant vert qui clignote toutes les 4 secondes.

Les concentrations en monoxyde de carbone supérieures à 10 ppm sont indiquées par le clignotement du voyant bleu de ventilation. Le XC100D affiche également le taux de concentration en CO.

Le mode de surveillance de niveau inférieur se désactive automatiquement au bout de 60 minutes ou par simple pression du bouton de test.

17

Voyants lumineux	Signal sonore	Écran*	Explication
<ul style="list-style-type: none"> ● Alarme (rouge) ● Alimentation (vert) ● Anomalie (jaune) ● Ventilateur (bleu) 			Voyant vert d'alimentation clignotant = mode de surveillance à un niveau inférieur Voyant bleu de ventilation clignotant = CO détecté
<ul style="list-style-type: none"> ●●●●●●●●●●●●●●●●●●●● Voyant vert/bleu clignotant toutes les 4 secondes. Un court signal aigu lorsque le CO dépasse les 10 ppm		Concentration CO actuelle	

*uniquement disponible sur le XC100D

5. Précautions en cours d'utilisation

Le détecteur de CO ne requiert aucune maintenance autre que le nettoyage occasionnel du boîtier extérieur à l'aide d'un chiffon propre. Vérifiez que les orifices à l'avant de l'unité ne sont pas obstrués par la poussière. Certains produits ménagers communs peuvent affecter la sensibilité du détecteur de CO. Ne pas utiliser de nettoyants ménagers, produits caustiques, parfums ou aérosols sur le détecteur ou à proximité. Éviter d'utiliser du dissolvant, de la peinture ou de la colle de modélisme à proximité de l'alarme.

18

6. Testez votre alarme

Auto-test automatique

Votre détecteur de monoxyde de carbone est doté d'une fonction d'auto-test pour les commandes électroniques. Un test est déclenché toutes les 60 minutes.

Test mensuel



Le détecteur de CO doit être testé une fois par mois afin de vérifier le fonctionnement de l'ensemble des signaux visuels et sonores.

Appuyez sur le bouton de test pendant 1 seconde pour activer un cycle de test complet. Tous les voyants et messages (vert, jaune, bleu, rouge) s'allumeront et le signal sonore sera émis à un faible volume. Si vous le souhaitez, maintenez enfoncé le bouton pendant 10 secondes pour tester l'appareil à son plein volume sonore (85 dB).

Présentation du mode Test/mesures :

Appuyez sur le bouton pendant	1 s	2 s	3 s	4 s	5 s	6 s	7 s	8 s	9 s	10 s	11 s	12 s	13 s	14 s	15 s	16 s	17 s	18 s	
Mode de l'appareil		Clignotement vert + court signal aigu Clignotement jaune + court signal aigu Clignotement bleu + court signal aigu		Volume d'alarme réduit				Pause		Volume d'alarme maximum				Pause				Indication de déclenchement du mode de surveillance de niveau inférieur : Clignotement vert + Clignotement bleu + court signal aigu	
	Effectué même si le bouton est relâché									Retour au mode normal dès que le bouton est relâché						Le bouton peut être relâché.			

19

Voyants lumineux	Signal sonore	Écran*	Explication
<ul style="list-style-type: none"> ● Alarme (rouge) ● Alimentation (vert) ● Anomalie (jaune) ● Ventilateur (bleu) 			Tous les signaux sonores et lumineux fonctionnent.
<ul style="list-style-type: none"> ●●●●●●●●●●●●●●●●●●●● Chaque voyant clignote à tour de rôle en émettant un court signal aigu.		Toutes les icônes s'affichent.	

*uniquement disponible sur le XC100D

20

7. Caractéristiques techniques

Gaz détecté	Monoxyde de carbone
Technologie de capteur	Cellule électrochimique XC70 : Ecosure XC100, XC100D : EcosureX
Homologations tierces	EN50291-1:2010 EN50291-2:2010 BSI Kitemark : KM 565387
Autres certifications	RoHS, REACH
Auto-test	Toutes les 60 minutes
Durée de vie et garantie	XC70 : 7 ans XC100, XC100D : 10 ans
Température	-10 °C à +45 °C
Humidité	25 – 95 % HR (sans condensation)
Protection IP	IP44
Alimentation électrique	Batterie lithium 3 V longue durée, scellée pour toute la durée de vie du produit (pas de remplacement nécessaire).
Voyants lumineux	Alimentation : DEL verte Alarme : DEL rouge – message important Anomalie : DEL jaune Ventilateur : DEL bleue
Volume sonore	> 90 dB à 1 m

21

Seuils d'alarme	PPM	Alarme complète	Préalarme	Mode de surveillance de niveau inférieur
≥ 10	-	-	-	Immédiatement
≥ 43	~ 75 minutes	~ 19 minutes		
≥ 100	~ 25 minutes	~ 6 minutes		
≥ 300	~ 90 secondes	~ 23 secondes		
Dimensions	100 mm x 72 mm x 36 mm			
Poids	133 g			
Installation	Sans fixation, montage au mur ou au plafond			

22

8. Installation – Où installer le détecteur

Dans l'idéal, un détecteur doit être installé dans chaque pièce contenant un appareil à combustion. En outre, il est fortement recommandé de placer des détecteurs dans les chambres et dans les pièces fréquemment occupées.

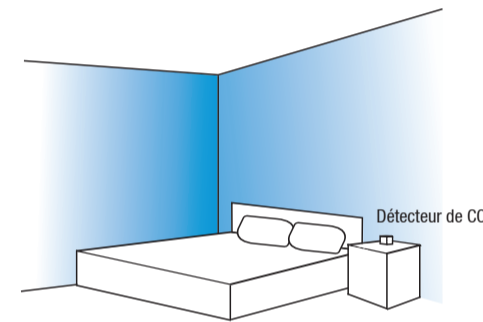
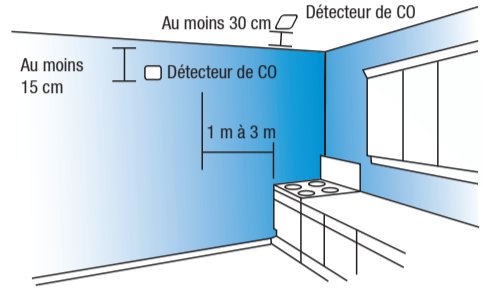
Si le détecteur est installé dans une pièce contenant un appareil à combustion :

- Il doit être placé près du plafond, à une hauteur supérieure à celle des portes et fenêtres ;
- Un détecteur monté au plafond doit être placé à au moins 300 mm des parois murales. Un détecteur monté au mur doit se trouver à au moins 150 mm du plafond. Remarque : Vérifiez que vous pouvez accéder au cliquet de verrouillage hermétique.
- Le détecteur doit se trouver entre 1 m et 3 m sur le plan horizontal du bord le plus proche de la source potentielle de monoxyde de carbone.

Si le détecteur est installé dans une pièce sans appareil à combustion, il doit être fixé à un endroit proche de la zone de respiration des occupants.

Dans les locaux tels que les studios, les caravanes ou les bateaux (avec une seule pièce à vivre incluant le lit), l'appareil doit être placé aussi loin que possible des appareils de cuisson mais à proximité du lieu de sommeil.

23



24

9. Installation – Où ne pas installer le détecteur

Le détecteur ne doit pas être installé :

- En extérieur où à un endroit où la température est susceptible de descendre en dessous de -10 °C ou de dépasser 45 °C
- Dans un endroit fermé ou un endroit où le boîtier peut s'obstruer
- Directement au-dessus d'un évier ou à proximité immédiate d'un appareil de cuisson
- À proximité d'une porte, d'une fenêtre, d'un ventilateur ou d'une bouche d'aération
- À un endroit où la poussière est susceptible d'obstruer le capteur
- Dans un endroit humide

25

10. Installation – Montage de l'alarme

Avertissement

L'appareil doit être installé par une personne compétente.

Table des matières :

- Détecteur de CO
- Plaque de montage mural
- Clou de fixation
- Instructions (le présent document)

Avertissement : Pour mettre l'appareil sous tension, il doit être inséré sur la plaque de montage mural.

Le boîtier peut être fixé au mur, au plafond, ou être utilisé tel quel (posé sur une étagère ou une table). Deux options sont possibles pour le montage mural : suspendre l'appareil au clou fourni, ou le fixer de façon permanente à l'aide de vis et de chevilles adéquates (non fournies).

26

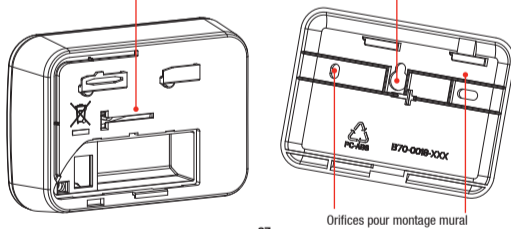
Pour un montage mural rapide :

1. Placez la plaque de montage mural à l'endroit où vous souhaitez installer le détecteur.
2. À l'aide d'un crayon, marquez l'emplacement du trou de fixation central.
3. Enfoncez le clou (fourni) à l'endroit marqué au crayon.

Pour un montage permanent au mur ou au plafond :

1. Placez la plaque de montage mural à l'endroit où vous souhaitez installer le détecteur.
2. À l'aide d'un crayon, marquez l'emplacement des deux trous de fixation.
3. Percez deux trous de 5 mm aux emplacements indiqués et insérez deux chevilles murales au bon diamètre.
4. Vissez la plaque de montage au mur/au plafond.

Commutateur ON/OFF caché, s'active lorsque l'unité est insérée sur le support mural.



27

15. Dépannage et demande d'assistance

Si, après avoir strictement respecté l'ensemble des instructions, le détecteur ne fonctionne pas, contactez votre revendeur le plus proche. Voir la section « Contactez-nous ».

16. Fin de vie

Quand l'appareil arrive en fin de vie, mettez-le au rebut en respectant la réglementation en vigueur. Il est classé parmi les déchets électroniques et contient une batterie ; il ne doit donc pas être éliminé avec les déchets ménagers.

17. Clause de non-responsabilité

Ce détecteur de monoxyde de carbone est conçu pour vous alerter en cas d'accumulation potentiellement dangereuse de monoxyde de carbone. Il n'est pas conçu pour remédier à un problème d'émanations de monoxyde de carbone ou pour localiser spécifiquement une fuite de gaz. Honeywell ne saurait être tenu de financer les éventuelles recherches de fuite de monoxyde de carbone ou les interventions de maintenance réalisées suite au déclenchement de l'alarme.

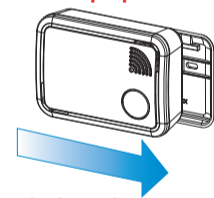
31

11. Première mise sous tension

Remarque : La fonction facultative de préalarme peut uniquement être activée au cours des 30 secondes suivant la mise sous tension du détecteur.

Le détecteur se met sous tension lorsqu'il est fixé à la plaque de montage mural.

Avertissement : Même si votre alarme n'est pas fixée au mur, elle doit être placée sur la plaque de montage mural.


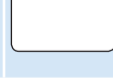


1. Placez le détecteur sur la plaque de montage mural à environ 10 mm à gauche du centre.
2. Pressez fermement l'appareil sur la plaque murale puis faites-le glisser vers la droite.
3. Le cliquet de verrouillage s'enclenche lorsque l'appareil est en place.
4. Tous les voyants clignotent à tour de rôle et un court signal aigu est émis pour indiquer que le détecteur est actif.
5. Le voyant vert clignote une fois par minute, indiquant que l'alarme fonctionne.
6. Pour procéder au test mensuel, suivez la procédure suivante.

28

12. Activer la fonction de préalarme

Pour activer la fonction de préalarme, qui indique préventivement une concentration en CO dangereuse, appuyez sur le bouton TEST/SILENCE cinq fois pendant les 30 secondes suivant la mise sous tension du détecteur. Le voyant d'alimentation clignote à chaque pression du bouton TEST/SILENCE. Si l'activation est réussie, le voyant bleu VENTILER clignotera cinq fois, avec de courts signaux aigus simultanés.

Voyants lumineux	Signal sonore	Écran*	Explication
<ul style="list-style-type: none"> ● Alarme (rouge) ● Alimentation (vert) ● Anomalie (jaune) ● Ventilateur (bleu) 			La fonction préalarme a bien été activée.
<ul style="list-style-type: none"> ●●●●●●●●●●●●●●●●●●●● 5 fois en 4 secondes		Vide	

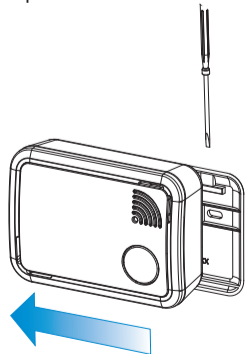
Si l'activation ne réussit pas, mettez le détecteur hors tension et réessayez.

Pour désactiver à tout moment la fonction de préalarme, mettez le détecteur hors tension puis rallumez-le sans appuyer sur le bouton TEST/SILENCE. Pour vérifier que la fonction de préalarme est activée, appuyez brièvement sur le bouton TEST/SILENCE. Lorsque la préalarme est activée, le voyant vert ALIMENTATION et le voyant bleu VENTILER clignotent une fois de façon simultanée. Si la fonction de préalarme n'est pas activée, seul le voyant vert ALIMENTATION clignote.

29

13. Mettre le détecteur hors tension

Pour mettre l'appareil hors tension, retirez-le de la plaque de montage mural. À l'aide d'un outil adéquat (un petit tournevis, par ex.), appuyez sur le cliquet de verrouillage sur le bord supérieur droit du détecteur, puis faites glisser ce dernier vers la gauche pour l'extraire de la plaque murale.



14. Conformité

Ce détecteur de monoxyde de carbone est certifié conforme aux normes européennes EN 50291-1 « Appareils électriques pour la détection de monoxyde de carbone dans les locaux à usage domestique » et EN50291-2 « Appareils électriques en fonctionnement continu et en installation fixe dans les véhicules de loisir et locaux similaires incluant les embarcations de loisir » par le BSI. Il est également conforme à la directive basse tension (DBT) et à la directive sur la limitation des substances dangereuses (RoHS).

30

18. Garantie

Honeywell garantit votre nouveau détecteur de monoxyde de carbone pendant sept ans (modèle XC70) ou dix ans (modèles XC100 et XC100D) à compter de la date d'achat par l'utilisateur final ou jusqu'à la date d'expiration indiquée sur la face avant de l'appareil, au premier terme échu, conformément aux spécifications exposées dans ce manuel d'utilisation.

À notre appréciation, nous procédons à la réparation ou au remplacement par un produit identique ou similaire, de toute pièce du détecteur qui s'avérerait défectueuse du fait d'un matériel défectueux ou d'un vice de fabrication pendant la période de garantie.

Nous ne sommes aucunement dans l'obligation de réparer ou remplacer des appareils qui s'avèrent défectueux, de quelque manière que ce soit, en raison d'une utilisation abusive ou par négligence, de mauvaises conditions de stockage, d'une utilisation ou d'un entretien non conformes au manuel d'utilisation, ou si le produit a été modifié ou s'il est établi qu'il a été démonté.

Cette garantie se substitue à toutes les autres garanties prévues implicitement par la loi et les exclut et, dans la mesure permise par la loi, notre responsabilité aux termes de la garantie se limite au prix du produit.

En aucun cas nous ne serons responsables des (a) pertes directes, indirectes, accessoires ou consécutives ; (b) pertes résultant d'une interruption de l'activité ; (c) pertes de bénéfices ; (d) pertes de recettes ; (e) pertes de jouissance d'une propriété ou d'un capital ; (f) pertes d'économies espérées ou de données.

32